

Corporation de la ville de Hawkesbury

Recommandation au conseil

N° 2019_REC_97

N° de dossier: S.O.

Date de la réunion: 16 décembre 2019

Objet: Fermeture temporaire des trottoirs, des traverses piétonnières et des voies récréatives pour la saison hivernale.

Recommandation

Attendu que la Ville n'est pas en mesure de fournir le service d'entretien hivernal en accord avec l'article 16.4 du règlement relatif aux normes minimales d'entretien pour les trottoirs, les passages piétonniers et des voies récréatives mentionnées dans la présente recommandation, et ;

Attendu que l'article 16.8 du règlement de l'Ontario 239/02, relatif aux normes minimales d'entretien pour les routes municipales (NME) autorise une municipalité, en vertu de ses pouvoirs, de fermer une route, un trottoir, une piste cyclable, les trois ou toute combinaison de ceux-ci.

Qu'il soit résolu que les trottoirs, les traverses piétonnières et les voies récréatives mentionnés dans la présente recommandation soient temporairement fermés pour la saison hivernale du 1^{er} novembre de l'année courante au 30 avril de l'année suivante et que le règlement soit adopté tel que recommandé au document 2019_REC_97.

Note explicative, historique, mise en situation

L'article 16.8 du règlement de l'Ontario 239/02, relatif aux normes minimales d'entretien pour les routes municipales (NME) autorise une municipalité, en vertu de ses pouvoirs, de fermer une route, un trottoir, une piste cyclable, les trois ou toute combinaison de ceux-ci.

Le département des travaux publics ne fournit pas et ne fournira pas de service d'entretien hivernal sur certaines sections de trottoirs, de passages piétonniers et de voies récréatives dans la Ville de Hawkesbury. Étant donné que la Ville n'est pas en

mesure de fournir ce service en vertu de l'article 16.4 du NME, ces sections resteront fermées pendant la saison hivernale.

Pour les besoins de l'article 16.8(1), la route ou une section de la route est fermée lorsque la municipalité adopte un règlement de fermeture de route ou d'une section de la route.

Les sections suivantes de trottoirs, de traverses piétonnières et de voies récréatives au sein de la Ville seront fermées lors de la saison hivernale (1^{er} novembre de l'année courante au 30 avril de l'année suivante) :

Tableau de fermeture temporaire des trottoirs				
No.	Nom de rue	De	À	Côté
1	Rue Allan	467, rue Allan	580, rue Allan	Ouest
2	Rue Poplar	Rue Smerdon	Rue Thorne	Nord et sud
3	Rue Thorne	Rue Thorne Nord - cul-de-sac	Rue Thorne Sud - cul-de-sac	Est
4	Rue Smerdon	467, rue Smerdon	557, rue Smerdon	Est
5	Rue Race	Rue Main	Boul. du Chenail	Ouest
6	Rue Atlantic	Rue Main	114, rue Atlantic	Ouest
7	Rue Hampden	Rue Régent	Rue Main	Est
8	Rue Nelson Ouest	Rue Chartrand	Rue Nelson Ouest - Cul-de-sac	Nord

Tableau de fermeture temporaire des traverses piétonnières				
No.	Nom de rue	De	À	Longueur
1	Traverse piétonnière le long du ruisseau	Rue Smerdon	Rue Kitchener	177.0 m
2	Rue Desjardins	Rue Desjardins - Cul-de-sac	Rue Aberdeen	48.0 m
3	Rue Christine	Rue Christine - Cul-de-sac	Rue Aberdeen	40.0 m
4	Rue Edmond	Rue Edmond	Parc Sydney	37.0 m
5	Rue Séguin	Rue Séguin	Rue Albert	89.0 m
6	Rue Salisbury	Rue Salisbury - Cul-de-sac	Parc Cadieux	25.0 m
7	Parc Old Mill – Traverse piétonnière en face de la rue Emerald	Rue James	Parc Old Mill	36.0 m
8	Rue James (Station de pompage)	790, rue James	Rue McGill	114.0 m

Tableau de fermeture temporaire des voies récréatives

No.	Nom de rue	De	À	Côté
1	Rue Edmond	Chemin Laflèche	Avenue Spence	Ouest
2	Chemin Laflèche	Rue Higginson	Rue Edmond	Ouest
3	Avenue Spence	Rue Edmond	Boul. Cartier	Nord

Options/alternatives

1. Il n'y a pas d'alternative raisonnable à ce sujet puisqu'il s'agit d'une question d'ordre administratif en conformité avec le règlement de l'Ontario 239/02.

Incidence au budget

Il n'y a aucun impact au budget.

Études concernées

Aucune.

Documents de support

1. Carte de fermeture de trottoirs 2019 (anglais seulement)
2. Normes minimales d'entretien pour les routes municipales (NME)

Plan de communication

La liste de fermeture temporaire des trottoirs, des traverses piétonnières et les voies récréatives sera affichée sur la page web de la Ville.

Service(s) impliqué(s)

Département des travaux publics

Soumis et recommandé par

Guillaume Boudrias
Gestionnaire de projets, génie civil et
Surintendant des travaux publics par intérim

3 décembre 2019

Commentaires du directeur général

Approuvé par Daniel Gatién, Directeur général

Report Approval Details

Document Title:	2019_REC_97_Sidewalk_closure_winter_period_Fr.docx
Attachments:	- Sidewalk closure map_2019 (anglais seulement).pdf - O. Reg. 239_02 - Minimum Maintenance Standards for Municipal Highways (anglais seulement).doc
Final Approval Date:	Dec 12, 2019

This report and all of its attachments were approved and signed as outlined below:

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Daniel Gatién - Dec 12, 2019 - 11:50 AM